

Article 5 : Copie du présent arrêté sera adressé à :

- Monsieur le responsable de l'entreprise LOCATRA ;
- M. le commandant la B.T de gendarmerie de SARRALBE
- M. le commandant des sapeurs-pompiers de SARRALBE ;
- M le chef des services techniques de la ville de SARRALBE ;
- S/Maire
- La police municipale.

Sarralbe, le lundi 9 septembre 2024

Le Maire,



Pierre-Jean DIDIOT

